



**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
séance du Jeudi 20 Mars 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, vingt mars à vingt heure et trente minutes , le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le treize mars, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Bertrand FOPPA, Frédéric ORGUEIL, Pascal TAUPIAC, Nathalie CALMELS, Vanessa VIALETES.

Absents excusés : Flavie PIRON (pouvoir à Christine ROIG), Bertrand ALEXANDRE.

Secrétaire de séance : Nathalie CALMELS

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
10	8	1	9

N°2025-03-05

1.1.1

Fourniture de dalles pour le parvis de l'église

Monsieur le Maire rappelle que l'éclairage intégré du parvis de l'église ne fonctionnait plus suite à une oxydation dû à une infiltration d'eau.

Les nouveaux halogènes étant de plus petites tailles, il convient à présent de combler les contours par des dalles de pierre d'Auberoche (identique au parvis de l'église)

Monsieur le Maire informe que la plantation du massif de devant l'église est terminé, reste plus qu'à installer les pourtours en dalles.

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise SCOTT pour les dalles de pierre d'Auberoche pour un coût total de 840.00 € TTC

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents et des membres représentés :

- ✓ **DECIDE** de valider le devis de l'entreprise SCOTT pour un montant de 646.56 €

Le Maire,
Jean-Marc BALARAN

La Secrétaire de séance
Nathalie CALMELS